



Conseil Municipal du lundi 6 novembre 2017

déclaration n° 10

Objet : Rapport d'activité 2016 de Bordeaux Métropole

Intervenant : Jean Claude Galan

Je veux souligner la qualité constante des documents qui nous sont fournis par Bordeaux Métropole pour apprécier le travail qui y est effectué.

Je commencerai par la fin du document pour souligner, tout d'abord, qu'il existe aujourd'hui un certain contraste entre la bonne santé financière affichée par la métropole et la situation dans laquelle se trouve notre commune.

Le désendettement, auquel la métropole peut se prêter, contraste, en effet, avec nos difficultés croissantes, voire notre incapacité, à assurer nos missions quotidiennes et maintenir nos services publics locaux.

Cependant, la métropole n'est pas épargnée et connaît des difficultés pour réaliser son PPI malgré une diminution de 9% de ses investissements directs. Ainsi, le taux de réalisation de ses dépenses d'équipement s'est dégradé, à 59% - pour 63 % en 2015 -, dont seulement 31% sur la ligne Déplacement, 49% sur les 50 000 logements ou encore 40% sur le contrat de ville. On voit bien que l'incapacité à faire est aussi une réalité pour la métropole qui connaît une baisse de ses recettes réelles (moins 130 M€ de dotations de l'État depuis 2012) et une augmentation de ses dépenses réelles (+5,4%).

Qui peut croire, qu'avec le même nombre d'agents, il soit loisible d'assurer plus de compétences, sur un territoire dont la population est croissante et qui connaît une augmentation de sa fréquentation touristique !? Cela nous semble impossible à moins de rogner sur la qualité de certaines missions.

C'est ce qui se passe avec la propreté et la collecte des déchets livrées à la privatisation. Cette option est extrêmement dangereuse pour nos services publics et pour le service rendu aux citoyens. Aujourd'hui c'est l'hypercentre de Bordeaux qui est livré au marché. Demain ce sera à chacun selon sa feuille d'impôt pour déterminer le niveau de service auquel on aura droit. Comme pour les rythmes scolaires, c'est la fin de l'égalité de droits sur le territoire.

Concernant les recettes, hormis la taxe de séjour, dopée par l'Euro 2016, la fiscalité perçue par Bordeaux Métropole connaît une dynamique très faible, notamment depuis la

suppression de la taxe professionnelle. La disparition de la taxe d'habitation réduirait encore la capacité de notre collectivité à répondre aux besoins des populations en termes de logements, de transports, de propreté, etc. C'est une orientation que nous refusons.

Les besoins sociaux exigent au contraire, une intervention plus forte de la Métropole et des communes, pour un développement des transports sur tout le territoire, pour un effort significatif en matière de logements à prix abordables et pour le développement de services publics de proximité et de qualité.

Ceci est particulièrement vrai dans le domaine des transports où les investissements faits ne suffisent pas à répondre aux besoins croissants de notre agglomération et où l'asphyxie des mobilités est programmée. Après les initiatives volontaristes pour sortir la voiture du centre-ville, il faut des actes tout aussi forts et concrets pour sortir les camions de la rocade et développer un maillage ferroviaire vraiment performant en continuant d'agir pour la revitalisation de la ligne de ceinture ferroviaire, et pour le développement du fret fluvial et ferroviaire autour de l'agglomération.

Notre commune est particulièrement concernée avec l'ouverture prochaine de l'ARENA sans que ne soient réalisés ni le pont Simone Veil, ni un réseau de transport en commun rapide et de qualité en direction de la gare Saint Jean ou encore l'aménagement de l'ancienne voie ferrée Bordeaux Eymet vers La Bastide.

Ces axes font partie des réponses urgentes à offrir aux populations qui ressentent la pression démographique d'autant plus difficilement que les services publics reculent. Oui, nous devons construire des logements pour répondre aux besoins des milliers de familles qui sont aujourd'hui exclues de la Métropole, faute de moyens. Mais nous devons le faire en développement le bien vivre.

Ces retards sont aussi les effets des politiques menées lors des deux précédents quinquennats, ayant asséchés les finances communales et mis en grande difficulté les collectivités locales faisant ainsi paraître les fonds privés - style Mécénat - comme une solution « normale » de financement. Politique poursuivie par le président Macron et son gouvernement qui entend réduire à une peau de chagrin la taxe d'habitation. Ne nous méprenons pas, ce qui est visé c'est l'évaporation des communes et des départements.

Ce n'est pas notre conception de l'action publique. Ce que nous devons porter, c'est la nécessité d'une autre politique fiscale, qui aille chercher l'argent là où il est, pour maintenir et développer les services publics de proximité.